

D'où provient l'építaphe de Volusianus ?

Peu d'inscriptions antiques de Marseille ont suscité autant d'intérêt et de discussions que l'építaphe de *Volusianus* et *Fortunatus*. En la publiant pour la première fois¹, Edmond Le Blant suggérait qu'elle pouvait concerner deux martyrs — par ailleurs inconnus — et, en restituant aux lignes 3-4 *qui uim / [ignis]s passi sunt*, il pouvait préciser le genre de supplice auquel ils avaient été condamnés. Cette hypothèse reçut l'approbation enthousiaste de G.-B. de Rossi qui n'hésitait pas à ranger notre texte parmi les plus anciens *elogia martyrum* conservés². Thèse souvent reprise, en dernier lieu, par le regretté Fernand Benoit, qui est allé jusqu'à se demander si notre plaque n'aurait pas, à l'origine, servi de fermeture à la tombe jumelle dégagée par ses soins sous le sol de la chapelle de Notre-Dame de Confession où il était porté à voir un *martyrium* datant de la persécution de Dèce³. Cependant l'hypothèse chrétienne n'a jamais rallié tous les suffrages, ainsi déjà W. Froehner qui, restituant *uim / [flumini]s passi sunt* préférerait voir dans les deux hommes « probablement deux bateliers du Rhône »⁴. Mais surtout, l'important mémoire, solidement documenté, consacré récemment par J. Rougé à notre inscription⁵ nous

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. 2 (Paris, 1865), p. 305-306, n° 548 A.

2. *Inscr. Christ. Urbis Romae*, t. 2 (Roma, 1888), p. x-xii. Il estimait que le style des lettres rappelait les inscriptions païennes *aetatis Hadrianae vel primorum Antoninorum*, appréciant un peu optimiste ; un examen attentif du marbre lui-même fait plutôt pencher pour la première moitié du III^e siècle.

3. *C.R. Acad. Inscr.*, 1966, p. 117-118, et ici même, *Prov. Hist.*, t. 16 (1966), p. 277-278.

4. *Musée de Marseille, Catalogue des antiquités grecques et romaines* (Paris, 1898), p. v-vi, et déjà, sur un ton plus badin, dans une lettre à M. Clerc du 8 mai 1897, publiée par F. BENOIT, *Prov. Hist.*, t. 6 (1956), p. 120.

5. « A propos d'une inscription de Marseille : martyrs ou péris en mer ? », dans *Rev. des Et. Anc.*, t. 71 (1969), p. 85-99.

semble avoir fait pencher définitivement la balance en faveur d'une interprétation païenne de ce texte : il s'agit, non de deux martyrs suppliciés par le feu, mais de deux marins périés en mer, *qui uim / [mari]s passi sunt*.

Il est cependant juste de souligner que Le Blant n'avait présenté son hypothèse qu'avec une grande prudence et, s'il y est resté attaché, ce n'est pas sans avoir mûrement pesé les objections qui pouvaient lui être opposées, ainsi qu'en témoignent les nombreux suppléments qu'à plusieurs reprises il a portés sur son exemplaire de travail des *I.C.G.* La Bibliothèque de l'Institut de France possède en effet ⁶ un jeu des bonnes feuilles de ces deux volumes, enrichies d'annotations et d'encarts. Il a bien vu que *passi sunt* n'évoque pas nécessairement des martyrs chrétiens ; si le verset du psaume 65 (*Vulg.*) 12 bc, *transiuimus per ignem et aquam et eduxisti nos in refrigerium*, qu'il retrouve dans les *Actes* de divers martyrs, lui paraît appuyer sa restitution, il observe que dans le *Digeste*, l'expression *uim maris* était aussi bien attestée que celle de *uim ignis* ; une note supplémentaire ⁷, ajoutée au crayon, objecte cependant : « je n'ai pas découvert *uim maris* appliqué à des personnes »... C'est tout simplement que le *Digeste* parle de dégâts subis par des immeubles et non d'accidents ou supplices concernant des humains ; mais depuis, J. Rougé a relevé des rapprochements qui avaient échappé à Le Blant et qui lèvent la difficulté : *Θυλάσσης ὄψις* ⁸, *in mare uī tempestatis deces(sit)* ⁹.

Tout cependant ne peut passer pour avoir été éclairci ¹⁰ ; le point demeuré le plus incertain est celui de la provenance de notre inscription. Le Blant a découvert en 1849 ce marbre dans les collections de l'ancien Musée archéologique, alors installé dans la chapelle de l'ancien couvent

6. Classé aujourd'hui parmi les manuscrits, n° 6596, ex. 4° N.S. 210.

7. Toutes les additions concernant ce n° 548A portées sur l'exemplaire de travail, n'ont pas été recueillies dans la note de *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine* (Paris, 1890), p. 11, n. 2, à laquelle le *Nouveau Recueil...*, p. 464, renvoie le lecteur.

8. *Anthol. Palat.*, VII, 291, 3.

9. *CIL*, IX, 5920, 4-5.

10. Ainsi à la l.6, J. ROUGÉ restitue [*Sarapis pater*] *refrigeret nos...* Mais Sarapis n'est pas la seule divinité protectrice des marins.

des Bernardines (aujourd'hui celle du lycée Thiers), sans recueillir de renseignements sur son origine. De Rossi tenait du chanoine Albanès que la pierre avait été trouvée lors du déblaiement du bassin du Carénage — décidé en 1830 achevé en 1833 —, mais en fait cette conviction se fondait sur une « enquête auprès de l'abbé Dassy, frère de l'ancien conservateur du Musée »¹¹, témoignage bien indirect. Acceptée par Le Blant en 1890¹², cette opinion a été reprise par M. Clerc qui avait cru trouver un argument supplémentaire dans une lettre de 1837, adressée par un certain Melliard à l'évêque de Marseille Ch.-F. de Mazenod¹³ et concernant la découverte d'une inscription chrétienne « dans les terres enlevées pour creuser le bassin de carénage » ; mais comme l'ont bien vu F. Benoit¹⁴ et J. Rougé¹⁵, il ne peut s'agir de notre texte qui était classé parmi les marbres païens lorsque Le Blant l'examina en 1849 et, le premier, crut y reconnaître un monument chrétien. A supposer qu'elle fût exacte, l'indication du correspondant de Mgr de Mazenod serait d'ailleurs insuffisante, car il eût fallu savoir si la pierre avait été récupérée dans les parties hautes du déblai — qui avaient atteint la vaste nécropole, païenne puis chrétienne, étendue sous et autour de Saint-Victor — ou au contraire dans la partie basse, proche du niveau du port ; dans ce dernier cas, la pierre pouvait avoir été apportée à Marseille de loin, par exemple comme lest, et jetée là par hasard¹⁶. L'incertitude qui pèse ainsi sur l'origine de notre inscription, et

11. Lettre non signée conservée dans les papiers de DE ROSSI, ms. *Vaticanus lat.*, 10531, f^o 33.

12. *Catalogue des monuments chrétiens du Musée de Marseille* (Paris, 1894), n^o 1.

13. Nous ne possédons que la réponse de Mgr De Mazenod à Melliard, publiée par M. CLERC, en dernier lieu dans *Massalia*, t. 2 (Marseille, 1929), p. 404-405 ; nous devons à la courtoisie du chanoine Ch. Seinturier d'avoir disposé d'une photocopie de ce document, et aussi d'un exemplaire de la brochure — difficile à trouver — de Mgr Chaillan, citée ci-dessous, n. 29.

14. *Prov. Hist.* t. 16 (1966), p. 278.

15. Art. cité, n. 5, p. 86.

16. Mais nous ne possédons que peu de précisions sur les étapes du creusement de ce bassin ; le seul rapport établi à ce sujet est celui, à tous égards bien insuffisant, dû à N. TOULOUZAN, professeur d'histoire, *Mémoires et rapports de la Commission chargée par M. le Maire de Marseille de surveiller les fouilles du bassin de Carénage et recueillir les objets d'antiquité* (Marseille, 1831) : v. les critiques et compléments qu'y apporte F. Benoit, d'après le témoignage d'un autre membre de la Commission, le géologue Ph. MATHERON, « La constitution du Musée Borély et les fraudes archéologiques des fouilles de Marseille », *Provence Historique*, t. 6 (1956), p. 15.

que soulignait encore récemment à bon droit F. Benoit¹⁷, avait amené O. Hirschfeld à se demander si elle était bien d'origine marseillaise : *ubi reperta sit non constat... fierique potest ut si originis externae, fortasse urbanae -scil.Romanae*¹⁸.

Nous voudrions verser au dossier un document, jusqu'ici, semble-t-il, passé inaperçu¹⁹ : dans l'exemplaire de travail ci-dessus mentionné, Le Blant a inséré, entre les pages 304 et 305 du tome II, un feuillet double de papier vergé (20,4 × 13,3 cm) dont la page 1, seule écrite, porte un texte soigneusement calligraphié. Nous le reproduisons ci-dessous, en respectant linéation et ponctuation :

Note sur
L'Inscription : Volusiano...
de Marseille

Ce marbre cipolin fut trouvé en Mai 1799 dans les cryptes de l'abbaye St Victor dans un mouvement de terres de remblai formant l'assiette du carrelage refait à ce moment. A côté de ce marbre était couchée une urne de terre cuite dont une cassure adroitement pratiquée au sommet de la panse avait permis de faire une sorte de cercueil à un petit cadavre d'enfant. Le marbre fut mis de côté et jeté avec cent autres débris dans un coin du bâtiment appelé le Temple (la salle capitulaire) L'urne demeura ensevelie. Je l'ai retrouvée dans mes fouilles en 1869 et l'ai mise dans le petit musée que j'y ai installé dans la salle d'armes située sur l'abside de l'église.

signé : P. LeVenq

17. CRAI, 1966, p. 117 : « cette épitaphe, sans provenance précise »... *Prov. Hist.*, t. 16 (1966), p. 279 : « Les circonstances de sa découverte sont donc obscures ».

18. *CIL*, XII, 489.

19. S'il l'eût connu, F. Benoit n'aurait pas manqué d'y voir un argument supplémentaire en faveur de son interprétation.

Dans la marge de gauche, une accolade embrassant les lignes 1 - 12 de la Note, et en travers :

Notes manuscrites de François LeVenq du Castellet
mon grand père.

Il a existé en effet un François Levenq (le nom est toujours écrit en un seul mot sur les pièces d'état civil), né au Castellet (canton du Beausset, Var) le 10 novembre 1783 ; nous le trouvons installé comme charron à Marseille où il contracte mariage le 28 fructidor an IX (15 septembre 1801). Il a eu pour fils Antoine-Pierre Levenq, né à Marseille le 30 janvier 1806 ; « marchand de fer », celui-ci est le père de notre Paul (Marius-Antoine-François) Levenq, né lui aussi à Marseille le 9 mars 1844²⁰ et qui a exercé les fonctions d'architecte dans cette même ville entre 1869 et 1874²¹.

Paul Levenq a beaucoup travaillé sur Saint-Victor : à la demande des fabriciens de la paroisse, dont le regret était grand de voir différer depuis vingt ans les travaux de restauration²², il établit un nouveau dossier sur les haute et basse églises. Un examen minutieux, rendu nécessaire par ce projet, lui permet de dégager le 26 mai 1869 les vestiges de la mosaïque située sur l'intrados de l'un des arcs de l'« atrium » de la crypte²³. Au mois d'août de la même année, il présente une communication, relatant les découvertes faites les mois précédents, devant la Société de Statistique de Marseille²⁴, où il fut reçu l'année suivante en qualité de

20. Nous remercions M.-A. Ramière de Fortanier qui a eu l'obligeance de rechercher pour nous et de retrouver ces trois pièces d'état-civil dans les Archives de la ville de Marseille.

21. Précision due au regretté Edouard Baratier qui avait bien voulu dépouiller pour cela la collection de l'*Indicateur Marseillais*.

22. Le dernier projet remontait à 1852, dû à l'architecte de la ville, Reylyte ; soumis en 1855 à la Commission des Monuments Historiques, celle-ci, estimant que l'exécution du projet aurait altéré le type du monument, s'en remit à Pascal Coste qui avait sa confiance ; ne pouvant se soustraire à certains grands travaux, comme le Palais de la Bourse, Coste déclina l'offre et le dossier fut renvoyé à son auteur.

23. *Répertoire des Travaux de la Société de Statistique de Marseille*, t. 32 (1871), p. 462-465 ; v. en dernier lieu D. et G. DROCOURT, *Catalogue de l'exposition Saint-Victor de Marseille, site et monuments* (Marseille, 1973), n° 41.

24. Communication reprise dans la *Gazette du Midi* du 22 août 1869 et résumée par M. SECOND-CREPS, *Bulletin Monumental*, t. 35 (1869), p. 582-583. La *Gazette du Midi* en donne un commentaire élogieux, précisant que ce travail venait compléter la monographie de Von Kothén, *Notice sur les cryptes de l'abbaye Saint-Victor* (Marseille, 1864).

membre actif²⁵. Au cours de ce même été 1869, P. Levenq achève de préparer un dossier qu'il adresse à la Commission des Monuments historiques ; il n'a pas été retrouvé ; nous savons seulement que ce projet avait obtenu un avis élogieux de Viollet-Le-Duc, dont Levenq avait été l'élève et qu'il comprenait « un relevé très consciencieux et très exact » des constructions, « une notice archéologique, deux rapports explicatifs et deux devis de travaux de restauration à entreprendre ». La Commission, dans sa séance du 30 mars 1870, entendit un rapport à ce sujet de L. Vaudoyer. Tout en rendant hommage à ce « jeune architecte marseillais, qui est animé d'un zèle très louable pour l'étude des monuments historiques de son pays natal », il formulait un certain nombre de critiques (rendu insuffisant de l'état présent des lieux, imprécision du coût des travaux à entreprendre...) et concluait — la Commission adopta l'avis de son rapporteur — à l'ajournement du projet jusqu'à complément d'information²⁶. En fait, le dossier fut retourné à P. Levenq par l'intermédiaire de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, sans un mot d'explication — ce dont il se plaint, non sans quelque amertume, dans une lettre du 4 septembre 1873²⁷.

Sans se décourager, il entreprend un travail d'ensemble, qu'il comptait publier sous le titre *L'abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille, son histoire politique, religieuse et architectonique* dont il lit le premier chapitre, relatifs aux origines, devant la Société de Statistique, dans sa séance du 7 septembre 1871²⁸. A cette entreprise, restée peut-être inachevée, et dont

25. Proposé comme membre par Von Kothén dans la séance du 3 février 1870, Paul Levenq fut admis à l'unanimité le 7 avril suivant ; il est chaleureusement accueilli par le Président qui souligne son rôle dans la restauration envisagée pour Saint-Victor : *Répertoire...* cité n° 23, t. 33 (1871), p. 213-216.

26. Archives de la Direction des Monuments Historiques : Marseille, Saint-Victor, dossier 1852-1920 ; nous exprimons notre reconnaissance envers M^{me} Bercé, conservateur de ces Archives, qui nous en a facilité l'accès.

27. Lettre conservée dans le même dossier.

28. *Répertoire...* cité n. 23, t. 34 (1872), p. 110. Cette lecture soulève, au sein de la Société — serait-ce de la part de Von Kothén ? —, des controverses qui, selon l'avis du Président, « ne pourront servir qu'à l'instruction de tous ». De fait, P. Levenq sera nommé aux Commissions Géologie et Population (et non aux Travaux publics) ; s'il se manifeste encore au cours de l'année 1874, c'est par des travaux assez insolites pour un architecte ; mais sa présence n'est plus régulière aux séances et il est finalement exclu de la Société à la fin de 1874 (le nombre des membres diminue considérablement à cette époque : v. toujours le *Répertoire*, t. 35-36 (1873-1877)).

nous n'avons pas retrouvé d'autres traces, se rattachent sans doute deux beaux dessins rehaussés de lavis, datés de 1876 et représentant un essai de restitution de l'abbaye dans son état supposé au xv^e siècle ; ils nous permettent d'apprécier la compétence de P. Levenq comme historien de l'architecture. Publiés d'abord par Mgr M. Chaillan²⁹, ces dessins ont été retrouvés au Musée d'Oran et identifiés par Bruno Roberty³⁰.

On peut regretter que P. Levenq ne nous fournisse pas plus de détails sur les « notes manuscrites » de son grand-père qu'il a utilisées pour rédiger la sienne, mais ce témoignage, tel qu'il se présente, mérite d'être retenu. Il est d'une remarquable précision : l'« urne de terre cuite » trouvée à côté de notre inscription était certainement une amphore brisée pour servir de tombe à un enfant, usage bien attesté, et à Marseille même³¹. Nous connaissons assez bien d'autre part les nombreuses vicissitudes qu'a connues Saint-Victor au cours des années révolutionnaires.

Abandonnée par ses chanoines dès 1790, l'abbaye servit de refuge à deux familles jusqu'en décembre 1793, moment de l'adjudication des onze lots qui isolaient l'église des autres constructions³². En janvier 1794, les cryptes sont soigneusement inventoriées, puis dépouillées de leur mobilier qui sera transporté à la monnaie pour l'argenterie et à la fonderie pour les cuivres et les fers³³. La Confrérie de Notre-Dame-de-Confession, qui y règne depuis le Moyen Age, rend ses comptes par ses derniers prieurs en exercice³⁴. Quelques jours plus tard, l'église tout entière est menacée de démolition, ayant servi de local pour la tenue des assemblées

29. M. CHAILLAN, *La vieille église de Saint-Victor de Marseille et le pape Urbain V* (Marseille 1929), planche h.t. ad p. 2 ; dessins reproduits par D. et G. Drocourt, *Catalogue...* cité n. 23, n° 191.

30. « Documents du Musée d'Oran relatifs aux fortifications du port de Marseille et de l'abbaye Saint-Victor », *Mémoires de l'Institut Historique de Provence*, t. 10 (1933), p. 230-233.

31. V. dans M. CLERC, *Massalia*, t. 2, p. 353, fig. 45, une telle tombe d'enfant trouvée dans le cimetière du Lazaret.

32. Arch. mun. Marseille, 2 F 23 (recensement de 1793, ilot 145). Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 4 Q 48 (adjudication du D.N. Saint-Victor).

33. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 4 Q 48 (inventaire de l'église souterraine).

34. Arch. mun. Marseille, P 140 (confrérie N.D. de Confession).

rebelles des Sections. Épargnée par le Conseil, elle devient magasin militaire à la fin octobre de la même année³⁵. En 1797, d'influents paroissiens interviennent auprès du Commissaire du Pouvoir et obtiennent provisoirement le libre usage de l'édifice³⁶.

Mais, dès décembre 1797, à la suite d'affrontements dans l'église supérieure, entre les représentants de la Section et des royalistes irréductibles, l'usage cultuel est de nouveau stoppé³⁷. Un nouvel inventaire du mobilier est ordonné, nous éclairant sur l'état du local : les confessionnaux sont brisés, de multiples débris de bois jonchent le sol, les passages menant aux cryptes sont fermés par des barrières de bois avec serrures, des grillages très détériorés recouvrent le sol de l'église inférieure³⁸. Le 1^{er} janvier 1798, le bâtiment est de nouveau occupé par les militaires qui y font stocker les fourrages destinés au quartier Saint-Victor³⁹.

Inquiets du sort des œuvres d'art encore en place dans les vestiges de l'ancienne abbaye, les conservateurs du Musée de la Ville demandent leur transfert au cours de l'année 1798⁴⁰. La réponse des administrateurs ne leur parviendra qu'en mars 1799, c'est-à-dire peu avant la date où la note de P. Levenq situe la découverte de notre inscription. La loi d'avril 1802, relative à l'organisation des cultes, va décider l'archevêque d'Aix-en-Provence à réclamer l'église de Saint-Victor pour le culte, la « chiourme » des galériens venant d'en être retirée ; cette affectation interviendra en mars 1804⁴¹, et l'année suivante le culte reprendra dans l'église supérieure.

Qu'à la suite de la mesure conservatoire prise en mars 1799 des travaux, et des travaux importants, aient été entrepris dans la crypte est une chose assurée : c'est avant décembre 1801 que sept des colonnes de l'« atrium », jusque-là « enfouies dans les souterrains du bain », ont été enlevées et utilisées pour décorer diverses places de la ville, comme

35. *Ibid.* 1 D 12 (délibér. Conseil de Ville) ; H 13, art. 5 (fourrages).

36. *Ibid.* P. 140 ; 52 M 32 ; 1 D 22, f^o 46.

37. *Ibid.* 1 D 21, f^o 77.

38. *Ibid.* 52 M 32.

39. *Ibid.* H 13, art. 5 et 6 (fourrages).

40. *Ibid.* 57 R 1.

41. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, K 2.15, n^o 10.

nous l'apprend le préfet des Bouches-du-Rhône, Charles Delacroix⁴². Que dès le mois de mai 1799 on ait procédé à une réfection, sans doute partielle, du pavement, cela n'a rien que de très vraisemblable et, pareillement, la découverte, à cette occasion, d'une inscription et d'une tombe païennes. Nous avons rappelé en passant le fait bien connu que l'abbaye de Saint-Victor, et très précisément son église, correspondent à une partie de la vaste nécropole antique qui s'étendait entre le fort Saint-Nicolas et le quartier de la rue Paradis : le sous-sol de la crypte s'est montré d'une rare « fertilité archéologique », on y a retrouvé nombre « de sarcophages et d'inscriptions d'époque païenne »⁴³. Les fouilles récentes de M^{lle} G. Demians d'Archimbaud viennent encore d'enrichir ce butin : notons en particulier la récupération de l'épithaphe d'un affranchi, prêtre de Cérès, datant du 1^{er} siècle de notre ère⁴⁴. Il est donc permis de tenir désormais pour assuré que l'inscription de Volusianus provient bien, elle aussi, de cette même crypte.

Henri-Irénée MARROU
et Daniel DROCOURT.

42. Ch. DELACROIX, *Notice des principaux travaux d'utilité publique et d'embellissement dont Marseille est susceptible*, Marseille 1801 (Bibliothèque mun. Marseille, 5375).

43. F. BENOIT, « Le musée des cryptes à Saint-Victor de Marseille », *Mémoires de l'Inst. Hist. de Provence*, t. II (1934), p. 157.

44. « Les fouilles de Saint-Victor de Marseille », CRAI, 1971, p. 87-117 et, pour l'inscription du prêtre de Cérès dont P.-A. Février prépare la publication, p. 97.

45. Pour mémoire, rappelons qu'au cours de cette même année 1799 ont été retrouvées à Saint-Victor une et peut-être deux épigrammes funéraires grecques, celles de Glaukias et d'Aurelios Diokleides (IG, XIV 2437 et 2436). L'authenticité de la seconde — la pierre n'a jamais pu être retrouvée — a pu être mise en question (O. HIRSCHFELD, *Sitzungsberichte de l'Académie de Vienne, Phil. hist. Kl.*, t. 107 [1884], p. 231, n° 1) ; celle de Glaukias n'est pas douteuse : ce monument est d'ailleurs toujours conservé au Musée Borély (W. FROEHNER, *Catalogue...*, n° 45 ; M. CLERC, *Massalia*, t. 2, p. 377-378, fig. 71) ; mais il faut observer qu'il ne provient pas, comme le nôtre, du sous-sol de la crypte, ainsi que pourrait donner à le penser un témoignage ambigu d'E. Calvet : Avignon, *Museum Calvet*, ms. 2348, f° 332 v° : « *Lapis massiliæ repertus, mense julio anni 1799, octo, decemve pedibus infra aream hypogei templi sti. victoris* » ce qu'il faut entendre du niveau, non du site de la découverte. Il faut préférer le témoignage plus autorisé d'A.J.A. FAURIS de SAINT-VINCENS, *Mémoire sur une urne sépulcrale trouvée à Marseille en Prairial an sept*, conservé dans les papiers d'A.L. Millin (Paris, B.N., franc. 24705, f° 48), source de l'article publié par celui-ci dans son *Magazin Encyclopédique*, 5^e année (1799), t. 3 (de l'année), p. 369 : l'emplacement décrit avec précision — sous la cave de l'ancien logis abbatial — correspond à la parcelle n° 6 du « Plan géométral », daté de septembre 1798, conservé aux Archives de la ville de Marseille (Plans, D.N. 24) et reproduit par D. et G. DROCOURT dans leur *Catalogue* de l'exposition 1973, n° 163 ; cf. *ibid.* n° 165 (plan de 1808) et 169 (dessin de 1818 : la « savonnerie de M. Rampal » y a remplacé la « fabrique de savon du citoyen Audibert Rose » dont parle le *Mémoire* de 1799).